

Les agences du 19^{ème}

BARÈME D'HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTION SUR IMMEUBLE (à charge vendeur) *

- Prix de vente inférieur ou égal à 150.000 € : forfait de 9000 € TTC
- Prix de vente entre 150.001 et 300.000 € : 6% TTC
- Prix de vente entre 300.001 et 600.000 € : 5.5% TTC
- Prix de vente supérieur à 600.000 € : 5% TTC
- Emplacement de parking ou box : 3000 € TTC

VENTE DE FONDS DE COMMERCE OU DROIT AU BAIL *

- 10% TTC du montant de la cession avec un forfait minimum de 6000 €

**Honoraires non cumulatifs arrondis au millier d'euros supérieur*

TVA en vigueur au 09.04.2025 : 20%

LES AGENCES DU 19EME

70 avenue de Flandre 75019 PARIS - Tél. 01.44.63.00.28

Carte de Transaction N°CPI 7501 2022 000 000 471

SASU GLOV IMMO au Capital de 1.000 €

RCS de Paris n° 913 840 070

N° TVA Intracommunautaire : FR 07 913 840 070

LOCATION

- **Honoraires à la charge du bailleur : 15 € TTC / m²**

(Forfait minimum de 500 € TTC comprenant : les frais de publicité, les visites, la constitution du dossier du locataire, la rédaction et signature du bail)

+ 3€ TTC/m² pour l'état des lieux d'entrée

- **Honoraires à la charge du locataire : 12 € TTC / m²
+ 3€ TTC/m² pour l'état des lieux d'entrée**

Local commercial :

- **Honoraires à la charge du preneur = 10% HT du loyer
HC triennal**

(Frais de publicité - visites - constitution du dossier technique et constitution du dossier locataire)